

L'ABONNEMENT SALARIÉ  
M'PRO, GUIDE PRATIQUE À  
DESTINATION DES SALARIÉS

# POUR BIEN COMMENCER VOTRE ANNÉE AVEC M TAG !





## L'ABONNEMENT SALARIÉ M'PRO À 610,10\*€/AN !

\*Hors participation employeur  couvrant au moins la moitié du coût de votre abonnement.



**Avec le prélèvement automatique,  
échelonnez votre abonnement sur  
12 mois !**

(hors contrat souscrit avec facturation à l'employeur)

### **Réciprocité tarifaire abonnement salarié M TAG et M TouGo**

Les employeurs engagés dans un Plan de Mobilité Employeur peuvent faire bénéficier d'un tarif préférentiel à leurs salariés sur le réseau M TAG, mais également M TouGo

# SOMMAIRE

## 1. PRÉSENTATION DE L'ABONNEMENT SALARIÉ M'PRO ..... 4

- QU'EST-CE QUE L'ABONNEMENT SALARIÉ M'PRO ?
- LES AVANTAGES
- LES MODES DE RÈGLEMENT

## 2. M TAG VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE PARCOURS D'ACHAT ..... 5

- COMMENT SOUSCRIRE À UN ABONNEMENT SALARIÉ M'PRO ?
- COMMENT OBTENIR L'ABONNEMENT SALARIÉ M'PRO  
APRÈS LA VALIDATION DE MON EMPLOYEUR ?

## 3. TOUT CONNAÎTRE SUR VOTRE ABONNEMENT SALARIÉ M'PRO ..... 8

- LA FOIRE AUX QUESTIONS
  - LE CLUB AVANTAG
  - VOTRE SITE INTERNET PRO.TAG.FR
- 

# 1. PRÉSENTATION DE L'ABONNEMENT SALARIÉ M'PRO

## QU'EST-CE QUE L'ABONNEMENT SALARIÉ M'PRO ?

L'abonnement Salarié M'PRO est un abonnement du réseau M TAG à un tarif avantageux réservé aux salariés d'un établissement engagé dans un Plan de Mobilité Employeur (PdME) labellisé M'PRO auprès du SMMAG\*.

**Cette démarche permet à votre établissement de vous proposer un accompagnement privilégié et de nombreux avantages.**

\*Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise

## LES AVANTAGES DE VOTRE ABONNEMENT M TAG

- Profitez de **réductions** sur les services **MVélo+** et **Citiz**
- Accédez **gratuitement** aux **22 parkings relais P+R**
- Empruntez les **lignes cars Région et SNCF TER** à l'intérieur de la métropole grenobloise :  
**Saint-Égrève, Grenoble, Pont-de-Claix, Jarrie-Vizille, Vif, Gières, Saint-Georges-de-Commiers, Échirolles**
- Et en plus, votre employeur prend en charge au moins la moitié du prix de votre abonnement.

## LES MODES DE RÈGLEMENT

Vous pouvez régler votre abonnement de différentes manières :

- **Au comptant** (chèque, espèces, carte bancaire)
- **Par prélèvement automatique mensuel\***
- **Via une facturation direct à l'employeur** (renseignez-vous auprès de votre établissement)

\* Non disponible sur le PASS'Mobilités

## QU'EST CE QUE LE FORFAIT DE MOBILITÉ DURABLE ?

Le forfait mobilités durables (FMD) est un nouveau dispositif financier de soutien aux salariés du secteur privé et agents de services publics pour leurs déplacements domicile-travail.



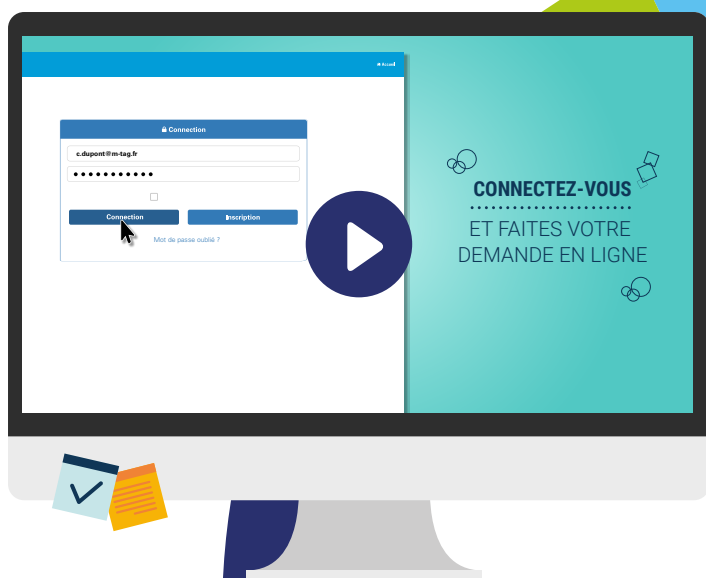
- Pour les salariés du secteur privé : il peut aller jusqu'à 800 euros/an/salarié en étant exonéré d'impôt et de cotisations sociales notamment lorsqu'il est cumulé avec un abonnement de transport en commun.
- Pour les salariés du secteur public, il est de 300 euros/an/agent, pour 100 jours minimum par an à vélo et/ou covoiturage.

# 2.

## M TAG VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE PARCOURS D'ACHAT

**Si vous n'êtes pas déjà inscrit.e sur l'espace M'PRO et afin de bénéficier de l'abonnement dédié à tarif préférentiel, vous devez d'abord faire votre demande en ligne.**

Celle-ci sera ensuite validée par le référent de votre établissement. Découvrez les tutoriels pour vous aider à effectuer votre demande d'abonnement en ligne !



### COMMENT RENOUVELER MA DEMANDE DE VALIDATION EMPLOYEUR

La demande d'abonnement Salarié M'PRO est à réaliser une seule fois. Dès la 2<sup>e</sup> année, votre demande est renouvelée automatiquement : vérifiez l'acceptation par votre référent au sein de votre établissement. Un mail sera envoyé à l'adresse indiquée lors de votre première demande.

Si le renouvellement automatique de votre demande n'a pas fonctionné vous pouvez procéder vous même à celui-ci dans votre espace client. Plus d'infos sur

**[inscriptionpro.tag.fr/connexion](https://inscriptionpro.tag.fr/connexion)**

Vous pouvez également nous joindre au **04 76 20 48 59** pour une assistance technique

## PREMIÈRE VISITE : INSCRIVEZ-VOUS

⚠ Attention : veuillez à utiliser un autre navigateur qu'Internet Explorer ⚠

The image shows two screenshots of the registration process. The left screenshot shows a 'Connexion' page with an 'Inscription' button highlighted by a red circle and the number 2. A red arrow points to the 'Inscription' button. The right screenshot shows a registration form with fields for 'Nom', 'Prénom', 'Date de naissance', 'Adresse email', 'Mot de passe', 'Confirmation du mot de passe', 'Téléphone', and 'Postale'. A red circle with the number 3 is placed over the 'Inscription' button at the bottom right. A red circle with the number 4 is placed over an envelope icon with a red arrow pointing to it, which is positioned between the two screenshots.

The image shows a screenshot of the 'Demande d'abonnement' page. The page title is 'Demande d'abonnement'. Below the title, there is a section 'Vous n'avez pas de demande d'abonnement en cours.' followed by a paragraph of text. At the bottom of the page, there is a 'VALIDER' button highlighted by a red arrow.



Attention la validation employeur ne génère pas d'abonnement, vous devez régler votre contrat dans l'une de nos 3 agences de mobilité ou via le PASS MOBILITÉ (pour les paiements au comptant)



1. Vérifiez que votre adresse mail est bien valide !
2. Cliquez sur «[Inscription](#)».
3. Remplissez tous les champs puis cliquez sur «[Inscription](#)». Vous recevez un **courriel de confirmation**.
4. Cliquez sur le lien contenu dans le courriel afin de finaliser votre inscription.
5. Vous êtes ensuite redirigé-e vers la plateforme en ligne. Les **informations personnelles** s'affiche. **Vous devez le valider**.
6. Pour terminer la création de votre compte, cochez «**oui**» ou «**non**» à la question posée et **acceptez les Conditions Générales de Vente**, puis cliquez sur «[Valider](#)».
7. Votre demande est ensuite **envoyée automatiquement** à votre établissement pour traitement.
8. Vous recevrez un **courriel** vous informant de la **validation** ou du **refus** de votre demande d'abonnement Salarié M'PRO.

**[ACCÉDEZ À LA PLATEFORME](#)**

## LES CONDITIONS

Ce tarif est réservé aux salariés de 25 ans et plus, disposant d'un **contrat de travail de 6 mois ou plus au moment de la souscription** au sein d'un établissement engagé dans le Plan de Mobilité Employeur (PdME) labellisé M'PRO.

## COMMENT OBTENIR L'ABONNEMENT SALARIÉ M'PRO APRÈS LA VALIDATION DE MON EMPLOYEUR ?

**Vous pouvez acheter votre abonnement Salarié M'PRO sur :**

- Votre smartphone via le PASS'Mobilités
- En **agences de Mobilité** (chargé sur carte Oûra)
- En vente **par correspondance** (chargé sur carte Oûra)



### PASS'MOBILITÉS



Seul le règlement au comptant est disponible sur le PASS'Mobilités.

#### Les pièces à fournir sont :

- une copie de votre pièce d'identité ;
- si vous avez effectué votre demande en ligne : **assurez-vous d'avoir reçu la validation de votre référent par mail ou sur votre espace M'PRO avant de nous faire parvenir votre dossier.**

Votre abonnement Salarié M'PRO sera chargé dans votre appli PASS'Mobilités sous 3 à 5 jours ouvrés.

## M AGENCES DE MOBILITÉ

#### Les pièces à fournir sont :

- une copie de votre pièce d'identité ;
- si vous choisissez de payer par prélèvement automatique mensuel : un RIB\* et le règlement du 1<sup>er</sup> mois ;
- si vous avez effectué votre demande en ligne : **assurez-vous d'avoir reçu la validation de votre référent par mail ou sur votre espace M'PRO avant de nous faire parvenir votre dossier.**



Si vous êtes dans l'impossibilité de venir acheter votre abonnement en Agences de Mobilité, une personne de votre entourage peut l'acheter pour vous.

#### Les pièces à fournir sont :

- une pièce d'identité à son nom
- votre pièce d'identité

\*Relevé d'Identité Bancaire



### VENTE PAR CORRESPONDANCE

Envoyez votre **dossier complet** par correspondance à l'adresse suivante :

#### M TAG

#### Vente par correspondance / Service Relation Clients

CS 70258 - 38044 Grenoble Cedex 9

Ce dossier doit être envoyé au moins 15 jours avant la date de début souhaitée de votre abonnement.

#### Les pièces à fournir sont :

- une copie de votre pièce d'identité ;
- si vous choisissez de payer par prélèvement automatique mensuel : un RIB\*, le règlement du 1<sup>er</sup> mois, la photocopie d'une pièce d'identité du détenteur du compte bancaire et le mandat SEPA en double exemplaire, complété et signé par le détenteur du compte bancaire
- si vous ne disposez pas déjà d'une carte Oûra : une photo d'identité + 5€ (prix de la première carte Oûra) - **Si vous disposez déjà d'une carte Oûra : une nouvelle carte Oûra vous sera envoyée gratuitement ;**
- si vous avez effectué votre demande en ligne : **assurez-vous d'avoir reçu la validation de votre référent par mail ou sur votre espace M'PRO avant de nous faire parvenir votre dossier.**

# 3.

## TOUT CONNAÎTRE SUR VOTRE ABONNEMENT SALARIÉ M'PRO



### LA FOIRE AUX QUESTIONS

#### ? Je suis salarié·e en CDD de moins de 6 mois : puis-je bénéficier de l'abonnement Salarié M'PRO ?

Vous ne pouvez pas bénéficier de l'abonnement Salarié M'PRO si votre contrat au sein d'un établissement engagé dans le Plan de Mobilité Employeur (PdME) labellisé M'PRO est de moins de 6 mois. En effet, toute demande d'abonnement suppose un engagement d'un an : il faut que votre contrat couvre au moins la moitié de cette période afin de pouvoir en bénéficier. Rendez-vous sur [cette page](#) pour rechercher le titre qu'il vous faut.

#### ? Le remboursement des frais de transport domicile-travail est-il cumulable avec le tarif de l'abonnement Salarié M'PRO ?

Oui, le tarif préférentiel M'PRO et la participation employeur concernant les frais de transports en commun (à hauteur de 50% minimum) sont cumulables. Pensez à fournir votre justificatif d'achat à votre employeur afin de diviser le prix de votre abonnement par 2 !

#### ? Puis-je utiliser mon abonnement Salarié M'PRO pour un usage personnel en dehors de mes horaires de travail ?

Votre abonnement Salarié M'PRO vous offre la possibilité de voyager sur l'ensemble de notre réseau quel que soit le motif de votre déplacement, personnel ou professionnel.



### ASTUCES

**Gagnez du temps !** Votre abonnement est en vente, **à partir du 20 du mois précédant** le mois de prise d'effet de celui-ci.

- N'oubliez pas de demander un justificatif d'achat pour le remboursement **des frais de transport domicile-travail**.
- Créez votre espace personnel sur [tag.fr](#) et inscrivez-vous au **Club AvantTAG**, le programme de fidélité du réseau M TAG, pour accéder à des offres exclusives !

Vous ne trouvez pas la réponse à votre question ? [Rendez-vous ici](#), pour consulter la Foire Aux Questions !



## LE CLUB AVANTAG

Inscrivez-vous **gratuitement** au Club AvantTAG !

Pour vous inscrire, rien de plus simple ! Rendez-vous sur <https://avantag.tag.fr/>, créez votre espace personnel en quelques clics et activez-le dans l'onglet "Vos contrats". Vous pourrez ensuite bénéficier de toutes les offres du Club AvantTAG.

## VOTRE SITE INTERNET PRO.TAG.FR

Un site internet, une **Foire Aux Questions**  dédiée au dispositif M'PRO pour répondre à toutes vos questions et des tutoriels pour toujours mieux vous accompagner.

**Vous avez des questions ?  
Nous avons peut-être déjà la réponse...**



**TAG.fr**   

Toute l'information et toutes les solutions de mobilités .



**04 38 70 38 70**



**Flexo+** 04 76 20 66 33  
**PMR** [pmr@m-tag.fr](mailto:pmr@m-tag.fr)



### Agence **CENTRE-VILLE**

49 av. Alsace-Lorraine, Grenoble

### Station tram **GRAND PLACE**

Arrêt Grand'place, Grenoble

### Agence **STATIONMOBILE**

15 bd Joseph Vallier, Grenoble

